



MARTINE PINVILLE  
SECRETAIRE D'ETAT CHARGEE DU COMMERCE, DE L'ARTISANAT, DE LA CONSOMMATION ET DE L'ECONOMIE  
SOCIALE ET SOLIDAIRE,  
AUPRES DU MINISTRE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES

*Communiqué de presse*

*Communiqué de presse*

[www.economie.gouv.fr](http://www.economie.gouv.fr)

@MartinePinville

Paris, le 28 février 2017  
N° 260

## **Martine PINVILLE a tenu des assises pour la revitalisation économique et commerciale des centres-villes**

Martine PINVILLE, secrétaire d'Etat chargée du commerce, de l'artisanat, de la consommation, et de l'économie sociale et solidaire, a réuni les acteurs publics et privés de la revitalisation économique et commerciale des centres-villes dans le cadre d'assises qui se sont tenues aujourd'hui à Bercy.

Dans le prolongement du rapport de l'Inspection générale des finances et du Conseil général de l'environnement et du développement durable sur la revitalisation commerciale des centres-villes, qui dresse le constat préoccupant de l'aggravation de la désertification commerciale des cœurs de villes, cet évènement visait à croiser l'expérience de diverses parties prenantes (élus, organismes intermédiaires, experts de l'ingénierie et de l'urbanisme).

A travers des exemples réussis de stratégies globales de revitalisation conduites dans différentes communes, les assises ont ainsi démontré l'importance d'articuler le commerce avec d'autres leviers (logement, transport, santé, tourisme, etc.) et mis en lumière les outils et professionnels utiles au montage de projets.

Consciente de la nécessité d'avancer dans le développement des partenariats entre commerçants et élus, d'une part, et dans l'accompagnement des démarches intégrées de redynamisation de l'activité commerciale, d'autre part, Martine PINVILLE a annoncé deux mesures :

- **L'ouverture du portail « cœur de ville »** destiné à rassembler l'information sur l'ensemble des partenaires et dispositifs existants ainsi que les bonnes pratiques observées dans les territoires. Ce portail fait ainsi figurer des liens vers les sites Internet des organismes, qu'ils soient acteurs ou centres de ressources, impliqués dans la revitalisation des cœurs de ville. Il recense également les villes engagées dans une stratégie de revitalisation et renvoie vers les descriptions de leur stratégie globale ;
- **Le lancement d'un nouvel appel à projets du Fonds d'intervention pour les Services l'Artisanat et le Commerce (FISAC) au titre de l'année 2017**, qui sera mis en ligne dans les prochains jours. Le FISAC pourra intervenir pour des opérations collectives visant notamment à moderniser, diversifier, rendre accessibles physiquement et numériquement, et sécuriser des commerces de proximité, non seulement dans les Zones de Revitalisation Rurale (ZRR) et dans les Quartiers de la Politiques de la Ville (QPPV), parmi lesquels se trouvent déjà des centralités dégradées, mais également désormais hors des QPPV, dans les centralités commerciales connaissant un fort taux de vacance.

Une enveloppe d'un million d'euros est plus spécifiquement dédiée au soutien des opérations collectives de revitalisation commerciale qui font appel à une ingénierie de projets porteurs de partenariats innovants entre acteurs publics et privés, et/ou mettant en œuvre une démarche structurée de développement du management de centre-ville.

En outre, la Ministre a fait part de son souhait de diffuser prochainement une circulaire aux Préfets afin de préciser les principes de fonctionnement des commissions départementales d'aménagement commercial (CDAC) et rappeler les enjeux liés à l'équilibre du commerce, dans le respect des critères d'aménagement du territoire, de développement durable et de protection du consommateur, prévus par la loi.

Martine PINVILLE a déclaré : « *le centre-ville est un lieu privilégié pour ancrer l'activité économique. Il est aussi et surtout un lieu de vie, de rencontres et d'échange, porteur de cohésion sociale. La redynamisation du commerce dans les cœurs de ville dépendra de la capacité des acteurs locaux, publics comme privés, à faire converger leurs idées et leurs moyens, dans le cadre de stratégies globales de redynamisation. Pour accompagner cette démarche, j'ai souhaité lancer un nouveau portail d'information « cœur de ville » et un appel à projets du FISAC mobilisant notamment une enveloppe d'un million d'euros dédiée à des expérimentations, des projets innovants visant à intégrer l'aménagement commercial dans une stratégie plus large de développement urbain, à porter des partenariats renforcés entre acteurs publics et privés, et à développer le management de centre-ville pour revitaliser les centres-villes.* »

Retrouvez également le [discours](#) prononcé par Martine PINVILLE ainsi que le [dossier de presse](#) de l'évènement.

**Contacts presse cabinet de Martine PINVILLE :**

Cihem GHARBI et Sabrine SASSI - 01 53 18 44 13 - [sec.secaccess-presse@cabinets.finances.gouv.fr](mailto:sec.secaccess-presse@cabinets.finances.gouv.fr)